



Communiqué de presse

Tous les articles scientifiques européens en libre accès à partir de 2020

L'Europe choisit définitivement le libre accès

27 mai 2016

En 2020, tous les articles scientifiques seront librement accessibles en Europe. Les États membres entendent ainsi optimiser la réutilisation des données de la recherche. Ils élaborent également un visa valable dans toute l'UE pour les start-up. Par ailleurs, la nouvelle réglementation européenne devra désormais, conformément au principe d'innovation, tenir compte de son impact sur cette dernière. Ce sont là les principaux résultats du Conseil Compétitivité qui s'est tenu à Bruxelles le 27 mai.

Partage libre des connaissances

Présidée par Sander Dekker, secrétaire d'État à l'Enseignement, à la Culture et aux Sciences, la réunion des ministres chargés de la recherche et de l'innovation s'est unanimement prononcée en faveur de ces avancées importantes. Sander Dekker est satisfait de voir des accords clairs concrétiser les ambitions afin d'optimiser l'impact de la recherche. « Facteurs de croissance économique et de création d'emplois, la recherche et l'innovation peuvent aussi apporter des réponses aux problèmes sociaux. Et ainsi consolider l'Europe. Dans cette perspective, l'UE doit être aussi attractive que possible en termes d'implantation pour les chercheurs et les start-up et d'investissement pour les entreprises. Et les connaissances doivent pouvoir être librement partagées. L'importance du libre accès n'est plus un sujet de discussion. Grâce aux mesures convenues, nous pouvons passer à la réalisation. »



Libre accès

Le libre accès signifie que les publications scientifiques concernant les résultats de la recherche financée par des fonds publics et publics-privés doivent être accessibles à tous, ce qui n'est actuellement pas le cas : les résultats de la recherche financée par des fonds publics ne sont librement disponibles qu'au sein des universités et des centres d'expertise. Les enseignants, les médecins généralistes et les entrepreneurs sont ainsi frustrés des plus récentes connaissances scientifiques alors qu'elles sont particulièrement pertinentes pour leur travail. Pour avoir accès aux publications, les universités doivent contracter des abonnements coûteux auprès des éditeurs.

Réutilisation des données de la recherche

À partir de 2020, toutes les publications scientifiques sur les résultats de la recherche financée par des fonds publics seront en accès libre. La décision des ministres européens permettra une réutilisation optimale des données de la recherche. Celles-ci doivent donc être rendues disponibles, sauf en cas de raisons fondées de déroger à ce principe, telles que le droit d'auteur, la sécurité ou le respect de la vie privée.

Impact social accru

Les États membres appellent aussi l'ensemble du monde de la recherche, y compris ses financiers, à évoluer, par exemple en adaptant les cadres d'évaluation des scientifiques. Il ne faut plus seulement tenir compte des scores de publication et de citation, mais accorder une plus grande place à l'impact social. « La recherche et l'innovation apportent des réponses aux défis sociaux et économiques du futur. Le libre accès abat les remparts de l'université et permet à la société de bénéficier de façon optimale de toutes les connaissances scientifiques. Nous renforçons ainsi l'impact des universités et des centres d'expertise », a déclaré Sander Dekker.



Améliorer le climat d'implantation et d'investissement

L'instauration d'un climat propice à l'investissement et à l'implantation d'entreprises passe par une réglementation européenne appropriée et de qualité, qui n'entrave pas l'innovation. Le principe d'innovation doit permettre d'examiner l'impact de toute initiative politique et proposition législative européenne en la matière. Toujours dans cette perspective, les ministres de la recherche ont annoncé la création de contrats européens en faveur de l'innovation, comparables aux *Green Deals* néerlandais. Pouvoirs publics, entreprises et centres d'expertise réfléchissent ainsi ensemble aux moyens de lever les obstacles réglementaires.

Visa pour les start-up

Afin de stimuler l'économie européenne, l'Europe doit devenir plus attractive pour les start-up étrangères, sources importantes d'innovation et de création d'emplois. C'est pourquoi un visa européen spécial start-up va être créé, afin de dispenser ces entrepreneurs de demander un visa pour chaque État membre.

Le programme de recherche Horizon 2020

Avec un budget de 70 milliards, le programme de recherche européen Horizon 2020 est le plus important programme transnational au monde. L'évaluation du programme européen précédent a montré que, selon les estimations, chaque euro investi dans la recherche ou l'innovation en a rapporté onze, par exemple par le biais de technologies et de produits nouveaux. C'est pourquoi les ministres européens chargés de la recherche et de l'innovation prônent des investissements importants dans la connaissance. Outre la caractère transnational de la coopération et l'impact, l'excellence constitue le principal critère d'un financement européen dans le cadre d'Horizon 2020. Selon Sander Dekker, « en adoptant ces décisions, mes collègues montrent que nous considérons tous le partage des connaissances et des données, l'adaptation de la législation et l'investissement dans l'excellence de



la recherche comme indispensables à l'avenir
d'une Europe forte ».



Les membres de la presse peuvent adresser leurs
questions à :



Michiel Hendrikx,
porte-parole du ministère de l'Enseignement, de
la Culture et des Sciences
0031-6-31749227
m.g.hendrikx@minocw.nl

